



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 05/2014

Achat d'une balayeuse de route et d'un véhicule

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

mardi 22 avril 2014

lundi 28 avril 2014

Combles de la Maison Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Le secteur de l'entretien du domaine public a pour mission d'assurer le maintien de la propreté, d'entretenir les infrastructures et les espaces verts ainsi que toutes les prestations liées au balayage des routes.

Comme nous l'avons relevé dans le préavis n° 12/2012 sur la mécanisation du secteur de l'entretien du domaine public, le parc véhicules/machines est ancien et vétuste.

Pour rappel, ci-dessous la liste des engins de voirie classée dans l'ordre d'ancienneté :

- pick-up 4x4	1986	28 ans	été
- tracteur John Deere	1988	26 ans	hiver
- porte-outils Aebi	1989	25 ans	été / hiver
- porte-outils Aebi	1990	24 ans	été / hiver
- porte-outils Meili	1998	16 ans	été / hiver
- pick-up 4x4	1999	15 ans	été / hiver
- pick-up 4x4	2001	13 ans	été / hiver
- brosse MFH	2001	13 ans	balayage
- tracteur Landini	2001	13 ans	été / hiver
- pick-up Mitsubishi	2004	10 ans	été / hiver
- camionnette Iveco	2006	8 ans	été
- porte-outils AEBI VT450	2013	1 an	été /hiver
- porte-outils Boschung	2013	1 an	été /hiver

Service de balayage

Depuis le 20 juin 2001, la brosse de route surnommée « Olivia » de Grandvaux effectue le balayage mécanique des routes. Avec un peu moins de 1000 heures de service par année, cette machine montre depuis 2 ans des signes d'usure nécessitant des frais d'entretien élevé.

Pour 2012 et 2013, les frais d'entretien et de réparation se montent à CHF 25'500.00.

Il faut relever que cette machine est très utile pour le nettoyage des routes, mais également pour le balayage des chemins d'améliorations foncières. Grâce à la fusion des communes, cette machine est très active dans l'ensemble des bourgs, hormis, malheureusement, lors des récentes pannes.

Afin de comparaison, et nous l'avons constaté lors des exceptionnelles inondations du 2 mai 2013, la location de brosse de route nous est facturée CHF 250.00 par heure de travail et sans le déplacement. On remarque donc très vite l'avantage d'acquérir une telle machine.

Durant l'automne 2013, deux machines ont été mises en concurrence et testées par notre personnel d'entretien. Il s'avère que la brosse de route articulée de la marque Bucher Schörling présente une technologie avancée et une grande facilité de maniement grâce à son articulation centrale, ce qui confère un élément de sécurité supplémentaire pour les chauffeurs. Sur le plan de la motorisation, les 2 véhicules

présentent des moteurs Euro V de dernière génération équipés de filtres à particules ; ils répondent tous les deux aux normes européennes en vigueur.

Remplacement d'un pick-up

L'actuel pick-up bleu de l'ancienne commune de Riex, mis en service le 2 avril 1986, présente lui aussi des signes d'usure et de corrosion avancés. Plus de 3'700.- ont du être investis à l'occasion de la dernière expertise du véhicule de mai 2012.

Après 28 ans de bons et loyaux services, nous proposons de le remplacer par un véhicule multispace de type Citroën Berlingo.

Grâce à l'achat en 2012 de deux véhicules porte-outils mixte (été/hiver), il n'est pas nécessaire de racheter un véhicule de type pick-up. Par contre, une voiture 5 places sera plus utile pour transporter une équipe sur le terrain.

Coûts

Brosse de route :	CHF	172'000.00	TTC
Citroën Berlingo :	CHF	18'000.00	TTC
Montant total :	CHF	190'000.00	TTC

Les montants ci-dessus se basent sur les offres reçues. Ce sont des montants maximum.

Sortie des liquidités

Brosse de route	=	août 2014
Citroën Berlingo	=	juillet 2014

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis N° 05/2014, de la Municipalité du 7 avril 2014 ;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 172'000.00 pour l'achat d'une balayeuse de route et de CHF 18'000.00 pour l'achat d'un véhicule de voirie, soit au total CHF 190'000.00 ;**
2. **de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
3. **d'amortir l'investissement de la brosse de route sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 17'200.00 par année, chapitre 430, la 1^{ère} fois au budget 2015 ;**
4. **d'amortir l'investissement de la Citroën Berlingo en une fois, sur le budget 2014, par prélèvement sur le Fonds de renouvellement des véhicules.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 avril 2014

Déléguée de la Municipalité : Mme N. Gross, Municipale